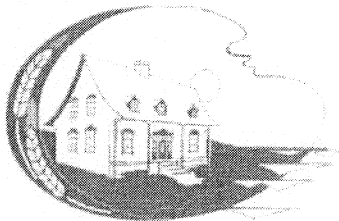


Municipalité de Kamouraska



*Kamouraska,
Une marée de richesses*

JUL 15 2 58 PM '08

RECEIVED
MINISTER OF TRANSPORT

C-003651

A 463170-340-6-1

Kamouraska, le 8 juillet 2008

Monsieur Lawrence Cannon
Ministre responsable de Postes Canada
Place de Ville, tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
OTTAWA (Ontario)
K1A 0N5

OBJET : Résolution d'appui - dossier : Examen stratégique de la SCP

Monsieur,

Vous trouverez, sous pli, copie de résolution adoptée lors de la séance régulière du 7 juillet dernier par la Municipalité de Kamouraska.

Cette résolution stipule que la municipalité appuie le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes dans leurs démarches afin que Postes Canada tienne des audiences publiques et consulte la population dans sa démarche de déréglementation du service postal qui touchera les services postaux dans l'ensemble du Canada.

Pour des renseignements supplémentaires, communiquer avec le bureau municipal.

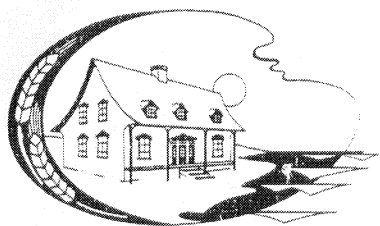
Espérant le tout conforme, veuillez accepter, monsieur le ministre, l'expression de nos cordiales salutations.


Mychelle Lévesque,
Directrice générale

ML/

p.j. *résolution*

c.c. Denis Lemelin, présidente national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Paul Crête, député fédéral de Montmagny/L'Islet/Kamouraska/Rivière-du-Loup
Moya Greene, présidente de Postes Canada



Kamouraska
une marée de richesses

Le 8 juillet 2008

Procès verbal _ Copie de résolution _X_

À une séance régulière _X_, spéciale __, ajournée __, du conseil tenue le 7 juillet 2008 et à laquelle est présent son honneur le maire, Claude Langlais et les conseillers suivants :

- Guy Dionne
- Bernard Labrie
- Hervé Voyer
- Robert Caughie

formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Mychelle Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

RÉSOLUTION 08.07.148

EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

08.07.148 RÉSOLUTION

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) ;

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

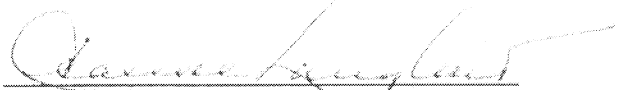
ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de poste, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

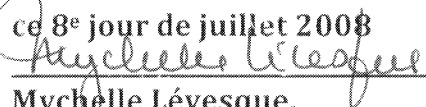
ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

...2

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Bernard Labrie
APPUYÉ PAR Hervé Voyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE la Municipalité de Kamouraska fasse parvenir cette résolution à la Société canadienne des postes indiquant son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.


(Signé) Claude Langlais, maire

**Certifiée vraie copie conforme
à Kamouraska
ce 8^e jour de juillet 2008**

Mychelle Lévesque,
**Directrice générale &
secrétaire-trésorière**